

NATURE DE L'ÉPREUVE

Il s'agit d'une épreuve qui fait appel à la réflexion, à l'esprit d'analyse du candidat et, surtout, à sa capacité à distinguer l'essentiel de l'accessoire. Les candidats reçoivent un dossier centré sur un problème donné, à caractère social, culturel, économique, comportant un certain nombre de documents sur le problème posé.

Il s'agit, dans un bref délai, d'en extraire les informations qui paraissent essentielles, en vue de fournir une synthèse portant sur la compréhension du texte.

MÉTHODOLOGIE PROPOSÉE

A) Analyse des documents du dossier

Le candidat doit procéder à la lecture et à l'analyse rigoureuse des documents, pris d'abord isolément, puis dans leur ensemble. La brièveté de l'épreuve n'autorise que deux lectures :

- la première lecture doit permettre de découvrir le cadre du sujet et son contenu, d'effectuer la recherche initiale des idées fondamentales, des axes thématiques du dossier ;
- la seconde lecture, plus rapide, doit aboutir à relever dans l'ensemble des documents, l'identité, l'opposition, la contradiction ou la complémentarité... des idées forces du dossier.

B) Elaboration du plan

Le plan doit traduire une démarche réfléchie du candidat sur les axes essentiels du dossier. Il ne doit donc pas être une succession neutre de titres ou une juxtaposition des documents du dossier.

Le travail de synthèse doit donc être construit à partir d'une idée générale. Le plan doit être clair, spécifique au sujet, expressif pour le lecteur, cohérent dans la progression et vis-à-vis du dossier : il doit répondre avec précision et rigueur à la problématique d'ensemble du dossier, à partir des seules données de ce dossier. Il doit contenir des structures apparentes avec des titres et des sous-titres.

C) Rédaction

La rédaction peut être facilitée par l'exploitation ou la reproduction adroite, des meilleures expressions et phrases des textes. Le style doit être sobre, concis : les expressions vagues et passe-partout ou empruntées au langage parlé doivent être prohibées, ainsi que le style personnel. Les fautes de syntaxe et d'orthographe, l'irrespect des règles grammaticales et les impropriétés de langage pénaliseront les candidats.

La synthèse ne doit pas dépasser trois pages manuscrites. Cela exige d'éliminer toute formule inutile. Il convient cependant de soigner les transitions.

L'introduction ne doit pas dépasser deux à trois phrases. Il s'agit de présenter la nature du dossier et sa problématique. Parfois, une définition, ou la délimitation du sujet, peut s'avérer nécessaire, mais l'annonce du plan dans ses superstructures (parties) est indispensable en fin d'introduction.

Le contenu de la synthèse doit être présenté de manière logique et cohérente : les idées, les démonstrations et illustrations doivent s'enchaîner de manière réelle et non artificielle.

Au-delà même de son esprit d'analyse et de synthèse, le candidat doit projeter sa personnalité et son intelligence dans les choix qu'il opère entre les idées et les faits du dossier, dans la progression de sa démarche intellectuelle, dans l'articulation formelle d'une idée à l'autre, dans le choix et l'utilisation des illustrations mises au service des idées qu'il avance et qui traduisent perception et maîtrise du dossier.

Pour cette épreuve, il est nécessaire que le candidat maîtrise bien son temps, aussi est-il suggéré le déroulement suivant :

- lecture et analyse : 45 minutes ;
- élaboration du plan : 15 minutes ;
- rédaction de la synthèse et transcription sur la copie d'examen : 60 minutes.

Critères d'évaluation

Ils porteront sur les aspects suivants :

- formulation d'un plan rigoureux ;
- pertinence de l'analyse et perception de l'essentiel ;
- clarté de la synthèse par une bonne maîtrise de la langue écrite.

CONSIGNE :

À partir des seuls documents ci-joints (présentés dans ce dossier par ordre chronologique), tous les candidats doivent rédiger une note de synthèse de 3 pages maximum.

Il est rappelé que la synthèse doit mettre en évidence les idées essentielles du dossier, sans aucun ajout personnel, dans le cadre d'un **PLAN aux structures apparentes** (1^{ère} partie : titre – A : titre – B : titre...) traduisant une démarche réfléchie sur l'ensemble des éléments du dossier. Chaque fois qu'un candidat dans sa synthèse se réfère à un ou plusieurs documents du dossier, il doit citer entre parenthèses le ou les numéros du ou des documents concernés (ex. : doc. 1 ou doc. 3,4).

Sujet : LE NUCLEAIRE EN FRANCE

- Doc. 1 :** Nucléaire : quelles énergies alternatives ? (*L'Express*, le 23 mars 2011)
- Doc. 2 :** L'énergie nucléaire est-elle nécessaire ? (*Le Monde*, le 1er avril 2011)
- Doc. 3 :** « Fukushima, un crime légal » (Entretien avec Kenichi Mishima, *Philosophie magazine*, le 27 avril 2011)
- Doc. 4 :** Outre-Rhin, on ne comprend pas l'attachement des Français à leur nucléaire civil (*Courrier international*, le 24 novembre 2011)
- Doc. 5 :** Les vrais chiffres du nucléaire (*Challenges*, le 31 janvier 2012)
- Doc. 6 :** Rapport de la Cour des comptes : le coût du nucléaire (*Le Nouvel Observateur*, le 31 janvier 2012)
- Doc. 7 :** Questions à Paul Reuss (*Le Documentation française*, le 12 avril 2012)
- Doc. 8 :** Le nucléaire : un luxe (*Courrier international*, le 28 août 2012)
- Doc. 9 :** Transition énergétique : la fermeture des centrales sera intégrée à la loi (*Le Point*, le 20 septembre 2013)
- Doc. 10 :** Réduire à 50 % la part du nucléaire en France, crédible ou non ? (*Le Monde*, le 4 octobre 2013)
- Doc. 11 :** Japon : le nouveau plan énergétique à long terme remet le nucléaire au programme (*Les Echos*, le 6 décembre 2013)

Document 1

Nucléaire : quelles énergies alternatives ?

Quelles sources d'électricité pour la planète en dehors du nucléaire ? La catastrophe de Fukushima oblige à se reposer la question. Inventaire des solutions. Quel avenir pour le monde de l'énergie après Fukushima ? Il y a de cela vingt-cinq ans, beaucoup auraient juré que Tchernobyl sonnerait le glas du nucléaire civil. Et pourtant... Alors que les autorités japonaises sont toujours à pied d'œuvre pour limiter les conséquences de la catastrophe, difficile de tirer des plans sur la comète. On peut cependant avancer, sans grand risque de se tromper, que la tragédie nipponne ouvre une ère nouvelle, où la question énergétique est vouée à occuper durablement le devant de la scène.

L'équation mondiale ressemble de plus en plus à un casse-tête : d'un côté, une demande qui devrait doubler d'ici à 2050, portée par le boom des grands pays émergents (Chine, Inde, Brésil...). Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), dans les années à venir, leur consommation d'électricité va augmenter quatre fois plus vite que celle des pays de l'OCDE. De l'autre, une offre - notamment dans sa composante pétrolière - qui commence à montrer dangereusement ses limites. En ligne de mire : le fameux peak oil, moment à partir duquel les réserves d'or noir vont commencer à décliner inexorablement, et que beaucoup situent autour du milieu du siècle. Un seul exemple suffit à illustrer cette difficulté : si chaque ménage chinois avait une voiture, le pays consommerait la totalité de la production mondiale actuelle de pétrole !

Mais le problème serait encore trop simple s'il se résumait à cette seule équation économique. Il s'y ajoute un angoissant compte à rebours environnemental, lié au réchauffement climatique. En cause : les combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz...), qui représentent encore près des trois quarts de l'approvisionnement énergétique de la planète. Selon l'AIE, leur consommation mondiale devra décroître à partir de 2020-2025, si l'on veut éviter une hausse de plus de 2 °C de la température d'ici à la fin du siècle.

Le nucléaire semblait répondre aux exigences de ce monde nouveau : une énergie peu chère, potentiellement abondante et dégageant peu de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. En jetant une ombre sur cette filière, l'accident de Fukushima vient transformer le casse-tête en véritable quadrature du cercle. « L'énergie nucléaire fait peur, remarquait ainsi le célèbre astrophysicien Hubert Reeves, dans un communiqué diffusé la semaine passée. Cette peur s'était cependant largement assoupie. Les événements actuels la réveillent et font se dresser deux camps l'un contre l'autre. » L'enjeu est particulièrement crucial pour la France, qui, depuis Charles de Gaulle, avait fait de l'atome le garant de notre indépendance énergétique.

Dans nombre de pays, l'accident de Fukushima va conduire à revoir les programmes de développement du nucléaire civil, ou, a minima, à renforcer les normes de sécurité. Pour autant, cette énergie, qui représente à présent quelque 15% de la production mondiale d'électricité, n'est pas près de disparaître de la liste des grandes ressources. « A court terme, il va y avoir un ralentissement du développement du nucléaire, estime Jean-Marie Chevalier, professeur d'économie à l'université Paris-Dauphine. Mais le monde n'est pas prêt aujourd'hui à s'en passer. »

Les idées neuves n'en sont pas moins les bienvenues. Les énergies renouvelables (éco-

lien, solaire, biomasse...) représentent une piste prometteuse, mais elles demeurent trop coûteuses. Aujourd'hui, elles constituent seulement un dixième de la consommation énergétique européenne. Mais cette part, pourvu que le soutien des Etats soit au rendez-vous, est inéluctablement vouée à grimper.

D'autres pistes encore sont à l'étude, comme la valorisation des déchets, la capture et le stockage du CO₂, ou encore les *smart grids*, réseaux de transmission et de distribution d'électricité intelligents, visant à optimiser production et distribution. Et si tout cela ne suffisait pas ? Il faudrait alors envisager une solution à laquelle personne, à présent, ne veut se résoudre : changer nos modes de consommation...

Document 2

L'énergie nucléaire est-elle nécessaire ?

Le drame qui se déroule en ce moment au Japon a déclenché une discussion intense entre tenants et opposants à l'énergie nucléaire. Pour avoir une opinion plus juste des décisions à prendre, il est important de mieux comprendre la situation énergétique en France et dans le monde. Quelle est la place de l'énergie nucléaire dans le monde ?

Elle ne représente que 6 à 7 % de la totalité de l'énergie consommée, toutes sources confondues. Si cela représente si peu, alors pourquoi utilisons-nous le nucléaire ?

Tout d'abord, pour la découverte scientifique. Une nouvelle source d'énergie ayant été trouvée, les scientifiques ont souhaité la développer. Les centrales nucléaires sont des systèmes complexes nécessitant une surveillance permanente. Même arrêtée, une centrale nucléaire doit être surveillée, contrôlée. Les combustibles usagés doivent rester dans des piscines où elles perdent petit à petit de leur radioactivité. Les déchets ne peuvent pas être mis n'importe où.

Pourquoi la France, et aussi les autres pays se sont-ils lancés dans le nucléaire ? Le nucléaire est le domaine de la bombe atomique. Un pays moderne et puissant pense avoir besoin de l'arme nucléaire. Les recherches civiles servent les besoins militaires et réciproquement. En plus les centrales nucléaires peuvent servir à fabriquer le plutonium nécessaire à certaines armes.

Dans les années 1970, à la suite du premier choc pétrolier, la France a décidé d'investir à grande échelle dans le nucléaire afin d'assurer son indépendance énergétique. Celle-ci est toute relative, les voitures, et les usines utilisent plutôt du pétrole et du gaz. L'uranium nécessaire au fonctionnement des centrales vient en quasi-totalité de l'étranger.

A la suite de l'accident de Three Miles Island aux Etats-Unis, puis de Tchernobyl en ex-URSS, la crainte d'un accident nucléaire a énormément freiné son développement. Ne pouvant pas utiliser l'argument de l'indépendance énergétique, une grande campagne a alors été lancée. La piste utilisée a été celle des gaz à effet de serre. On a trouvé le coupable idéal : le gaz carbonique. Il est dangereux pour l'humanité à cause du réchauffement climatique supposé d'origine anthropique. Une alliance de fait entre les pro-nucléaires et les écologistes s'est formée pour accuser les produits carbonés : pétrole, gaz et charbon. Vingt-cinq ans après Tchernobyl, la partie était quasiment gagnée, les carnets de commande des fabricants de centrales nucléaires se remplissaient, avec d'excellentes perspectives. La catastrophe japonaise a tout bouleversé.

Un système centralisé

Pourquoi gardons-nous le nucléaire en France et dans d'autres pays, vu que le nucléaire ne représente qu'une partie très minoritaire de l'énergie mondiale consommée ? Même en augmentant significativement cette proportion, cela ne changera pas grand chose sur la production de gaz carbonique. Plusieurs facteurs expliquent notre attitude vis-à-vis du nucléaire : il est évident que pour la France, toute l'énergie d'origine nucléaire produite remplace avantageusement le pétrole ou le gaz que l'on aurait dû importer à grand frais avec en plus les risques d'embargo pour une raison ou une autre. L'industrie du nucléaire est de haute technologie, elle permet à des grands groupes d'avoir un monopole sur ce segment industriel. La France a un système politique, administratif et industriel très centralisé. Notre balance commerciale a besoin de grands groupes pour assurer nos revenus à l'exportation tels que l'automobile, l'aviation, l'espace, l'agriculture, les TGV, etc.

Peut-on sortir du nucléaire en France ? Certainement oui, l'Allemagne est en train de le faire, et a mis toutes ses forces pour réussir. Ce pays est maintenant exportateur net d'électricité ! La France peut faire de même, mais cela prendra plusieurs décennies. C'est un choix politique et industriel.

Une catastrophe nucléaire peut-elle se produire en France ? Evidemment oui, bien que cela soit très peu probable. Quand l'accident de Three Miles Island s'est produit, personne ne pensait que cela pouvait se produire, pas plus qu'à Tchernobyl ou au Japon. Comme dans tout accident, il se produit quelque chose d'imprévu : une faute de conception ou une erreur humaine. Par exemple depuis plus de cent ans les trains circulent en France, et on connaît bien tous les risques d'accidents possibles, et pourtant il s'en produit encore, bien que très rarement. Quand les centrales nucléaires ont été construites, on a calculé que la probabilité de la chute d'un gros avion sur une centrale était quasi négligeable. Cela était et est toujours vrai, sauf qu'en 2001, on a vu que des terroristes pouvaient très bien intentionnellement diriger un avion sur une centrale. A ce jour, aucune centrale n'est capable de résister à un tel choc.

La seule question que l'on peut se poser est de savoir si nous acceptons ce risque, avec ses avantages et ses inconvénients.

Document 3**« Fukushima, un crime légal »**

Entretien. Consterné par la puissance du lobby nucléaire, le philosophe japonais Kenichi Mishima porte un regard sévère sur l'aberration des choix technologiques et énergétiques de son pays.

Face à une catastrophe comme Fukushima, l'Occident recourt à des références bibliques comme l'apocalypse. Qu'en est-il au Japon ?

Lorsqu'on ne peut contrôler un événement, il est naturel de recourir à sa propre tradition sémantique pour en avoir une maîtrise conceptuelle. Certains évoquent ainsi l'image bouddhiste de l'enfer, où coulent des fleuves de sang. Mais ils sont une minorité : devant l'ampleur des critiques, le gouverneur ultraréactionnaire de Tokyo qui avait parlé de Fukushima comme d'une « punition céleste » a dû retirer ses propos. Pour reprendre l'expression de Max Weber, le monde des Japonais est « désenchanté ». Si certains attribuent la catastrophe à une supposée force imprévisible de la nature, beaucoup y voient le résultat d'une défaillance humaine et avant tout politique. Pour moi, la catastrophe de Fukushima résulte de l'échec du contrôle démocratique sur la

technologie industrielle. La construction de réacteurs dans une région notoirement sismique est un crime légal, un terrorisme structurel exercé sur les citoyens.

Le Japon est souvent associé à une double fascination pour la nature et la technologie. Comment y est abordée l'écologie?

C'est une erreur de croire que les Japonais sont particulièrement liés à la nature. La technologie suscite certes un enthousiasme parfois naïf et infantile, mais les Européens en font autant avec la gigantomanie du nouvel Airbus. En ce qui concerne l'écologie, nous avons déjà été confrontés aux conséquences catastrophiques de la pollution, comme lors de la contamination au mercure de la baie de Minamata en 1932. Les maladies liées aux gaz d'échappement dans le Tokyo des années 1970 ont conduit à un renforcement des normes, et, paradoxalement, au succès des constructeurs automobiles japonais contraints d'innover dans ce domaine. Dans le cas de l'énergie nucléaire, le nombre des victimes perceptibles était trop faible pour mobiliser la sphère publique.

Comment le nucléaire civil a-t-il pu s'imposer dans un pays traumatisé par Hiroshima et Nagasaki?

Le souvenir terrible de ces attaques n'a pas suffi à enrayer l'enthousiasme général soulevé par l'utilisation pacifique du nucléaire. En exigeant l'oubli, tant des crimes de la Seconde Guerre mondiale que de l'atrocité des bombardements atomiques, le triomphe de la société de consommation a eu un effet « dé-historisant » qui n'a été que légèrement corrigé par la politique de mémoire menée par la gauche des années 1980. Beaucoup de Japonais refuseraient personnellement le nucléaire, mais sont en quelque sorte habitués à considérer ce choix comme une réalité incontournable.

Quel rôle joue, selon vous, le lobby nucléaire dans cette résignation?

Cette inertie est le résultat du travail minutieux de relations publiques mené par l'industrie nucléaire. À la télévision se succèdent des spots publicitaires dans lesquels des vedettes du sport ou du cinéma répètent des messages de soutien du type « Japon, tiens bon ! » ou encore « Tous ensemble, nous y arriverons ». Cette campagne est d'autant plus inquiétante qu'elle est financée par AC Japan, un organe de régulation publicitaire où siègent notamment des représentants de Tepco. On touche là au vrai problème : les citoyens ont beau deviner la structure du lobby nucléaire, ils refusent de mettre des mots sur la cannibalisation de la vie politique. Le théoricien politique Maruyama Masao [auteur d'Essai sur l'histoire de la pensée politique au Japon (PUF, 1996)], qui analysa dès 1945 la mentalité de la société japonaise ayant soutenu le fascisme, caractérisait l'appareil d'État japonais comme un « système de l'irresponsabilité » : la situation actuelle correspond parfaitement à cette apathie politique généralisée. Longtemps, la protestation fut représentée par l'extrême gauche radicale, qui effrayait la gauche libérale par ses méthodes révolutionnaires. Mais la résignation actuelle a des causes plus graves : dans leurs conditions de travail, les employés n'ont pas de temps pour la réflexion, la lecture et la discussion, et le système électoral les décourage d'entrer en politique. Dans ce contexte, on voit mal comment mettre un terme à la collusion de l'État et du grand capital.

Document 4

Outre-Rhin, on ne comprend pas l'attachement des Français à leur nucléaire civil

Le 11 mars 2011, un violent séisme suivi d'un tsunami endommage la centrale japo-

naise de Fukushima, provoquant le plus grave accident nucléaire depuis la catastrophe de Tchernobyl (Ukraine, 1986). Un débat s'engage alors dans plusieurs pays sur la sécurité du nucléaire civil. Le 30 mai, l'Allemagne décide de renoncer à l'énergie atomique d'ici à 2022. C'est un revirement pour Angela Merkel, qui avait décidé en 2010 de prolonger la durée de vie des réacteurs du pays.

En France, la décision allemande de sortir du nucléaire a eu des retombées bien plus graves que la catastrophe de Fukushima. Après avoir soulevé une vague de colère, le revirement unilatéral de Berlin suscite une vive inquiétude. Pour la France, voir son principal partenaire économique renoncer à l'énergie atomique ne remet pas seulement en question la renaissance du nucléaire européen : la décision allemande est également perçue comme le rejet définitif par Berlin de toute politique énergétique commune.

Alors qu'il assistait [le 13 octobre] à une conférence de Klaus Töpfer, à Paris [l'ex-ministre de l'Environnement allemand détaillait la nouvelle politique énergétique de son pays], Valéry Giscard d'Estaing a rappelé que la question de l'énergie avait toujours été au cœur du projet européen. C'est en effet la Communauté européenne du charbon et de l'acier (Ceca) qui a posé les bases du traité de Rome. La crainte de l'ancien président français est désormais que l'Allemagne ne puisse plus être partie prenante d'une politique énergétique européenne comprise comme instrument de géopolitique.

Le raisonnement de l'ancien chef d'Etat – qui avait réagi au choc pétrolier de 1973 en accélérant le programme nucléaire français – s'articule autour du principe d'indépendance maximale, une priorité politique absolue pour les Français. La dépendance croissante de l'Allemagne aux livraisons de gaz russe est ainsi considérée comme une menace pour la politique extérieure européenne, et Giscard n'est pas le seul à penser ainsi. La dimension éthique de la décision allemande – que l'on retrouve jusque dans le nom de la Commission d'éthique pour un approvisionnement énergétique sûr, créée [en mars 2011] après l'accident nucléaire au Japon – échappe totalement aux Français. Cela s'explique par la vénération qu'ont les Français pour le secteur nucléaire, considéré en général comme le garant d'un bien suprême : l'indépendance nationale. La force de frappe nucléaire offre au pays l'assurance de ne plus subir le traumatisme d'une invasion. Les Français associent également le nucléaire civil à un approvisionnement en électricité bon marché et sans restriction.

Non au modèle allemand !

Nicolas Sarkozy refuse de considérer le retournement de Berlin comme une composante du « modèle allemand », celui-là même dont il affirme qu'il est « un système qui marche ». Il reste sourd aux arguments selon lesquels l'amélioration de l'efficacité énergétique serait synonyme d'innovation et les énergies renouvelables pourraient ouvrir de nouvelles perspectives économiques. Le président d'EDF, Henri Proglio, nommé par le chef de l'Etat, a déjà prévenu les Français qu'un abandon du nucléaire mettrait en péril « 1 million d'emplois ».

Chez les socialistes, c'est également le scepticisme qui domine. « Comment un peuple aussi rationnel que les Allemands peut-il être contre le nucléaire ? » s'interrogeait le socialiste François Hollande de passage à Berlin le 8 mai 2011. La décision allemande complique ses négociations en cours avec le parti Europe Ecologie les Verts. La candidate écologiste à la présidentielle, Eva Joly, attend de François Hollande qu'il se prononce clairement sur l'abandon du nucléaire. Celui-ci s'y refuse. Les Verts sont

pourtant certains que la France en retirerait des avantages économiques et environnementaux durables. « L'exemple allemand [le] démontre », souligne Eva Joly.

Document 5

Les vrais chiffres du nucléaire

D'après la World Nuclear Association, la France a produit en 2010 410 millions de MWh d'électricité (ou 410.000 GWh) avec le nucléaire – ce qui la classe au deuxième rang mondial, derrière les Etats-Unis (807) et devant le Japon (280). Un MWh représente la consommation mensuelle de deux ménages. Avec 74,8% de son électricité obtenue grâce à la fission de l'atome, c'est le pays le plus dépendant de ce mode de production – aux Etats-Unis, la part du nucléaire est inférieure à 20%. Au niveau supérieur, non plus de l'électricité mais de l'énergie, le nucléaire représente 17% de la consommation française.

Avec 19 centrales et 58 réacteurs, la capacité totale du parc nucléaire français est de 63.000 MW (unité de puissance, à différencier du MWh, une unité de production). Les réacteurs en activité en France ont une puissance individuelle de 900 à 1.450 MW pour les plus récents. L'EPR, réacteur de troisième génération actuellement en construction à Flamanville, sur lequel s'écharpent écologistes et socialistes, offrira une capacité de 1.650 MW.

En 2010, l'énergie nucléaire a fourni 81% de l'électricité commercialisée par EDF dans le monde. Ce qui fait de l'électricien français le champion mondial de l'atome, avec une capacité de 72.000 MW, loin devant le Russe Rosenergoatom (22) et le Coréen KHNP (18).

Le reste de l'électricité commercialisée par EDF vient des énergies renouvelables (10,7%, dont 7,9% pour l'hydraulique), du charbon (3,4%), du gaz (3%) et du fioul (1,6%). L'objectif d'EDF est d'arriver en 2020 à un mix énergétique comprenant 25% d'énergies renouvelables. Pour 7,9% de son électricité seulement, EDF exploite 640 barrages dans l'Hexagone, avec des usines de capacités très diverses. D'après l'électricien, 70% du potentiel hydroélectrique français est utilisé. Ce qui laisse entrevoir de belles possibilités de diversification, à condition d'accepter la multiplication des barrages.

En ce qui concerne l'éolien, la capacité installée d'EDF Energies Nouvelles s'élevait à la fin de l'année dernière à 2 922,9 MW, dont 961,1MW aux Etats-Unis, 495,8 MW au Portugal et seulement... 389,1 MW en France. La puissance d'une éolienne terrestre peut atteindre 3 MW. Pour remplacer totalement le parc nucléaire par la force du vent, il faudrait donc multiplier le nombre d'éoliennes actuelles par plus de 150... Ce qui revient à planter sur le territoire français, d'après un calcul approximatif, plus de 20.000 hélices ! A défaut de ce projet impossible à réaliser, le gouvernement français mise sur l'éolien offshore pour rattraper son retard. Un grand appel d'offres a été lancé pour atteindre une capacité de 6 GW à l'horizon 2020.

L'emploi

Pour Henri Proglio, interrogé par Le Parisien, le débat sur le nucléaire met en jeu le sort d'un million d'emplois, qui se distribuent de la façon suivante : « 400.000 emplois directs et indirects, 500.000 emplois dans les entreprises actuellement localisées en France et très gourmandes en énergie, comme l'aluminium, qui risqueraient de partir

à l'étranger (et) 100.000 emplois futurs provenant du développement du nucléaire mondial à partir de la France ». Pour l'Union des industries utilisatrices d'énergie, 150.000 emplois industriels (hors emplois directs et indirects), au moins, sont menacés par le renchérissement du prix de l'électricité consécutif à une sortie du nucléaire. Pour ce syndicat, c'est même deux millions d'emplois au total qui sont en jeu.

Le chiffre avancé par Henri Proglio a fait hurler les écologistes, qui dénoncent les calculs « à la louche » du PDG d'EDF, notamment en matière d'emplois induits. « Les emplois directs sont de l'ordre de 125.000 », a répondu la candidate d'Europe Ecologie-Les Verts (EELV) pour 2012, Eva Joly. L'ancienne juge d'instruction s'appuie sur une étude commandée par Areva à PricewaterhouseCoopers (PWC) en mai dernier, qui avance effectivement ce chiffre. L'industrie nucléaire est aussi pourvoyeuse d'emplois que l'aéronautique (131.000), mais beaucoup moins que l'automobile (229.000).

Toutefois, l'étude de PWC estime le nombre total d'emplois liés au nucléaire à 410.000 si l'on ajoute aux emplois directs les emplois indirects (soutenus par les commandes aux entreprises qui sont les fournisseurs de la filière) et les emplois induits (alimentés par les dépenses des employés directs et indirects). Ce qui représente 2% de l'emploi total en France.

On retrouve ici, à peu de choses près, le chiffre de « 400.000 emplois directs et indirects » brandi par Henri Proglio, quand Eva Joly oublie de compter les emplois indirects. En revanche, le PDG d'EDF fait un pari très incertain sur l'avenir, en gonflant le chiffre jusqu'à un million grâce à des hypothèses non vérifiables. De même qu'Eva Joly, lorsqu'elle assure que la transition énergétique « permettra de garantir le nombre d'emplois actuels et d'en créer au moins 600.000 supplémentaires ». Prudents, les ingénieurs de négaWatt, le collectif qui milite pour la sortie du nucléaire à l'horizon 2033, évoquent des gains de « centaines de milliers d'emplois ».

L'argument est un classique d'EELV: les énergies renouvelables créent plus d'emploi que le nucléaire. En témoigne le ratio Emploi/GWh (gigawatt-heure) entre le secteur nucléaire en France et le secteur des énergies renouvelables en Allemagne : 0,6 contre 3,6. Autrement dit, il faut 3,6 emplois pour un GWh produit en Allemagne par les énergies renouvelables, contre 0,6 emploi pour un GWh de nucléaire en France. Encore faut-il être sûr que les modèles soient transposables d'un pays à l'autre.

Par ailleurs, l'accord programmatique signé entre le PS et Europe Ecologie prévoit la fermeture de 24 des 58 réacteurs qui constituent le parc nucléaire français. En moyenne, un réacteur emploie 350 personnes sur le site. Ce qui signifie que 8.400 emplois sont directement menacés. A quoi il faut ajouter tous les emplois indirects et induits, qu'il est très difficile de chiffrer, et ceux menacés chez Areva, 8.000 à 10.000 selon la CFDT.

Poids économique

D'après l'étude de PricewaterhouseCoopers, la filière électronucléaire au sens strict représente 12 milliards d'euros de valeur ajoutée, soit 0,71% du PIB. Si l'on y ajoute la valeur indirecte et induite, sa part monte à 33,5 milliards, soit 2% du PIB. Ce qui suffit à mesurer l'enjeu économique du débat, au-delà de l'aspect environnemental. Argument fréquemment utilisé par les pro-nucléaire, le secteur est exportateur et soutient un commerce extérieur bien mal en point. En 2010, le solde des échanges transfrontaliers d'électricité a été positif de 29,5 TWh, comme le montre le bilan de RTE. Les bons clients de la France sont l'Italie et la Suisse.

Le prix de l'électricité

Autre sujet de controverse, le prix de l'électricité. Depuis Fukushima, le gouvernement rappelle que le nucléaire permet aux Français de payer la lumière et le courant moins cher que dans la plupart des pays européens. En effet, seules la Bulgarie, l'Estonie, la Lettonie, la Roumanie et la Croatie affichent des prix plus bas. D'après Eurostat, le prix du kWh en France pour les particuliers (9,94 centimes d'euro) est très nettement inférieur à la moyenne des 27 membres de l'Union (12,75 centimes d'euro). Soit 22% moins cher, et non 40% comme le surestime le ministre de l'Énergie Eric Besson. Selon EDF, la facture d'électricité moyenne pour un ménage est de 450 euros par an en France, contre 850 euros en Allemagne.

Tout le monde s'accorde pour dire que les prix vont beaucoup augmenter d'ici 2030, compte tenu des investissements à réaliser. L'UFE (Union française d'électricité, association regroupant EDF, GDF Suez, E.ON, Poweo ou encore le Syndicat des énergies renouvelables) estime la hausse à 33% dans le cas où la part du nucléaire dans la production d'électricité resterait stable, et à 50% si elle devait être descendue à 50%.

Coût de la sortie du nucléaire

C'est le thème le plus polémique du débat, parce qu'il est impossible à trancher et occasionne en conséquence une interminable bataille de chiffres, dont voici les principales et plus récentes hypothèses.

Dans l'interview qu'il a donnée au Parisien, Henri Proglio parle de 400 milliards d'euros pour une sortie totale du nucléaire. Mais il oublie de préciser que le maintien du parc nucléaire actuel, qui vieillit, va exiger des investissements massifs dans les années à venir.

Un chiffre, officialisé mardi 31 janvier, fait cependant consensus, puisqu'il émane de la Cour des comptes. Les magistrats de la rue Cambon ont calculé que le parc nucléaire français a coûté, des premiers investissements de recherche dans les années 50 à nos jours, 228 milliards d'euros. Et les coûts de maintenance sont estimés pour la période 2011-2025 à au moins 3,7 milliards par an, soit plus du double qu'en 2010.

Document 6

Rapport de la Cour des comptes : le coût du nucléaire

Dans leur rapport ce mardi, les magistrats de la rue Cambon soulignent le poids croissant des frais de maintenance, alors que les provisions d'EDF s'avèrent sous-évaluées et opaques. Ce rapport de près de 400 pages a été commandé par le Premier ministre le 17 mai 2011, quelques semaines après la catastrophe de Fukushima. Les chiffres ainsi posés doivent faire office de « boîte à outils » pour alimenter le débat sur le nucléaire, de façon dépassionnée. Voici ses principales conclusions.

Le développement de la filière nucléaire a demandé de lourds investissements

Les investissements publics et privés réalisés depuis les années 1970 dans l'électricité nucléaire en France s'élèvent selon la Cour des comptes à 228 milliards d'euros. Cette somme comprend le montant de la construction des installations nécessaires à la production d'électricité nucléaire : 121 milliards d'euros (hors coût de Superphénix), dont 96 milliards pour la seule construction des 58 réacteurs, dont les plus anciens (Fessenheim 1 et 2) sont entrés en service en 1978. Il comprend aussi les dépenses de

recherche publique et privées depuis les années 1950, évaluées à 55 milliards d'euros, soit environ un milliard par an.

Les surcoûts futurs de la filière sont appelés à grimper

Principale cause : l'évolution des dépenses de maintenance des installations, dont le montant annuel moyen devrait au minimum doubler sur la période 2011-2025 par rapport à 2010. Ils devraient s'élever à 3,7 milliards par an en moyenne entre 2011 et 2025, soit plus du double des montants dépensés entre 2008 et 2010.

Pour le reste, il existe de nombreuses incertitudes, aussi bien en matière de coût du démantèlement des installations nucléaires que de gestion à long terme des déchets radioactifs, par manque d'expérience et parce que certains choix ne sont pas encore arrêtés. En ce qui concerne la gestion des déchets radioactifs, la Cour des comptes pointe un écart notable entre le chiffreage d'EDF, 23 milliards d'euros actuellement, et celui de l'ANDRA (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs), 36 milliards d'euros.

Autre incertitude : la Cour a prévenu que le non-prolongement des réacteurs d'EDF au-delà de 40 ans nécessiterait « un effort très considérable d'investissement équivalent à la construction de 11 EPR d'ici 2022 », ce qui lui paraît « très peu probable, voire impossible ». Elle ne s'avance pas pour autant sur des scénarios de mix-énergétiques.

Document 7

Questions à Paul Reuss

Entretien avec Paul Reuss, ancien ingénieur au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) et ancien professeur à l'Institut national des sciences et techniques nucléaires.

Comment expliquer la position de pointe de la France dans le domaine de l'énergie nucléaire ?

Depuis la découverte de la radioactivité par Henri Becquerel en 1896, il existe une longue tradition de physique nucléaire en France, avec notamment Pierre et Marie Curie, puis Frédéric et Irène Joliot-Curie. Dès 1945, le général de Gaulle, très sensible aux potentialités tant civiles que militaires de l'énergie nucléaire, créa le Commissariat à l'énergie atomique (CEA, aujourd'hui Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives). Après plusieurs réacteurs expérimentaux et prototypes, la France construisit six réacteurs électronucléaires UNGG (uranium naturel-graphite-gaz) mis en service entre 1963 et 1972. Au départ du général de Gaulle en 1969, son successeur Georges Pompidou décida de changer de filière pour choisir celle des réacteurs à eau sous pression (REP). La crise pétrolière accéléra les choses avec le « plan Messmer », du nom du Premier ministre, adopté le 6 mars 1974. Cette politique volontariste fut poursuivie par tous les Présidents et gouvernements successifs de la France, et soutenue par les grands partis tant de droite que de gauche. Notre pays ne disposant pratiquement pas de ressources d'énergies fossiles sur son territoire, cet effort permit de réduire très significativement notre dépendance énergétique vis-à-vis de l'extérieur.

Pourquoi le dossier nucléaire s'invite-t-il dans la campagne présidentielle 2012 ? Les Français sont-ils devenus « anti-nucléaires » depuis l'accident de Fukushima ?

La réticence de certains pour l'énergie nucléaire ne date certes pas de Fukushima. Elle tire sans doute son origine des bombes de Hiroshima et Nagasaki les 6 et 9 août 1945. Elle fut certainement plus active aux États-Unis et en Allemagne qu'en France. C'est ainsi que si les États-Unis restent le pays ayant le plus grand nombre de réacteurs électronucléaires (104), ils n'en ont pas mis en chantier depuis 1977. L'accident de Three Mile Island en 1976, de Tchernobyl en 1986, puis de Fukushima en 2011 n'ont fait que réactiver cette réticence. En majorité relative (car beaucoup sont sans opinion), les Français ont toujours été favorables à l'énergie nucléaire. Avec Fukushima et, peut-être encore davantage, avec les décisions de sortie du nucléaire de l'Allemagne, de la Suisse et de la Belgique, les réticences existantes ont été confortées comme le montrent notamment les enquêtes régulièrement effectuées par l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire : celle de 2012 révèle que le nucléaire est devenu le quatrième sujet d'inquiétude des Français, après le chômage, la crise financière et le couple misère-exclusion.

Le coût de la sécurité nucléaire ne va-t-il pas devenir prohibitif après Fukushima ?

À la suite de l'accident de Fukushima, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a demandé aux différents acteurs industriels du nucléaire de procéder à une analyse complémentaire de la sûreté de leurs installations. Une synthèse des volumineux rapports qui ont été produits et de ses propres recommandations a été remise par l'ASN au Premier ministre le 3 janvier 2012. Le coût des actions recommandées a été chiffré pour l'ensemble du parc français (58 réacteurs à eau pressurisés et les usines associées pour la fabrication et le traitement du combustible) ont été évaluées à environ 50 milliards d'euro. Sur ce total, 40 milliards correspondent à des actions de jouvence de la sûreté déjà programmées par les exploitants et 10 milliards à des actions complémentaires préconisées par l'ASN. Rapporté aux 58 réacteurs du parc français, ce dernier chiffre (de l'ordre de 2 milliards d'euros par an si on le répartit sur cinq années) apparaît finalement assez modeste. Pour fixer les ordres de grandeur, on pourrait le comparer aux 188 milliards d'euros qu'a coûté la réalisation de ce parc (selon le rapport de la Cour des comptes du 31 janvier 2012).

La France a-t-elle les moyens de sortir du nucléaire ?

Des évaluations assez variées du coût de sortie du nucléaire ont été publiées dans la presse : elles se chiffrent toutes en centaines de milliards d'euros. Il est clair que l'investissement en nouveaux moyens de production (centrales classiques et/ou éoliennes et solaires), en puissance installée comparable à celle des centrales nucléaires à remplacer, représenterait une somme gigantesque. Sans parler d'une augmentation des émissions de CO₂.

Document 8

Le nucléaire : un luxe

Les socialistes, Montebourg en tête, parent à nouveau l'atome de toutes les qualités, comme s'il ne s'était rien passé à Fukushima. Mais vanter cette énergie comme « peu chère » est un gros mensonge. Quand Arnaud Montebourg, le ministre du Redressement productif français, dit que « le nucléaire est une filière d'avenir », il dit la vérité. L'Agence internationale de l'énergie atomique a évalué à plus de 100% la progression de son usage sur la planète d'ici à 2030, essentiellement en Inde et en Chine. Quand il justifie le choix du nucléaire en parlant d'une « énergie pas trop chère », le ministre

français ment.

L'électricité n'est certes pas chère en France. Mais parce qu'elle n'intègre pas tous les coûts de cette filière. Le coût de production du kilowatt atomique devrait logiquement intégrer le prix grandissant de la sécurité, celui du retraitement des déchets, ou encore du démantèlement des centrales nucléaires devenues obsolètes, voire dangereuses. Il devrait aussi prendre en compte les surcoûts de construction des dernières innovations très controversées que sont le réacteur nouvelle génération de Flamanville ou le centre de recherche Iter à Cadarache. Mais en France, le lobby constitué autour d'EDF et d'Areva est un Etat dans l'Etat, comme on a pu le dire du complexe militaro-industriel aux Etats-Unis ou dans l'ex-URSS. Bref, le nucléaire est un luxe, même si cela rapporte à la France qui exporte son savoir-faire un peu partout.

Dans le débat qui agite toute l'Europe sur cette énergie depuis les accidents de Tchernobyl (1986) et de Fukushima (2011), plusieurs pays dont la Belgique, l'Allemagne et la Suisse se sont engagés dans la courageuse voie de la sortie, après l'Autriche, l'Italie et le Danemark. Pour beaucoup, c'est un luxe que seuls des pays riches peuvent se payer. Le nouveau président François Hollande a promis de réduire « la part de l'électricité nucléaire en France de 75 à 50 % à l'horizon 2025 ». Les antinucléaires d'Europe Ecologie-Les Verts qui participent au gouvernement Ayrault commencent à douter de la sincérité de cet objectif. Ils ont raison. Le ministre de la réindustrialisation a complété ses propos hier : le nucléaire, c'est 500 000 emplois en France.

Document 9

Transition énergétique : la fermeture des centrales sera intégrée à la loi

François Hollande a écarté jeudi l'idée d'une loi spéciale qui aurait permis d'accélérer le calendrier de fermeture de Fessenheim. La possibilité pour l'État de fermer des centrales nucléaires sera intégrée à la loi de transition énergétique prévue pour fin 2014, a annoncé vendredi François Hollande, écartant ainsi la piste d'une loi spéciale pour accélérer le calendrier de fermeture de Fessenheim. « La future loi de programmation sur la transition énergétique posera le principe d'un plafonnement à son niveau actuel de notre capacité de production nucléaire. Elle définira les modalités juridiques qui gouverneront l'évolution du parc électronucléaire », a déclaré le président de la République en ouvrant la deuxième conférence environnementale du gouvernement.

Si François Hollande a de nouveau confirmé la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim en Alsace « fin 2016 », le retard à fin 2014 de la loi sur la transition énergétique a accru les inquiétudes sur le réalisme de cet objectif, réveillant l'hypothèse d'une loi spéciale, plus tôt. Actuellement, seule l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) peut ordonner la fermeture d'une centrale nucléaire, pour des critères de sûreté. L'opérateur (en l'occurrence, EDF) peut bien entendu lui aussi décider d'en arrêter une. Cette mission perdurera, mais l'État aura désormais la prérogative de décider de la fermeture d'une centrale pour des raisons de stratégie énergétique. « Il ne s'agira pas de se substituer à l'opérateur, mais de maîtriser la diversification de notre production d'électricité selon les objectifs que la nation aura choisis », a souligné François Hollande. Cette disposition sera celle retenue pour la fermeture de Fessenheim, qui ne fera donc pas l'objet d'une loi spécifique, a-t-on indiqué dans l'entourage du président.

Document 10

Réduire à 50 % la part du nucléaire en France, crédible ou non ?

A-t-elle été poussée par son tropisme pro-nucléaire ? A-t-elle dit tout haut ce que certains – y compris au sein de la majorité – pensent tout bas ? Toujours est-il qu'Anne Lauvergeon, ex-présidente du groupe nucléaire français Areva, a jeté un pavé dans la mare en déclarant, mardi 3 décembre au micro de France-Inter, que l'objectif du gouvernement de réduire à 50 % la part de l'atome dans la production électrique française, d'ici à 2025, « n'est pas réaliste ». Et d'ajouter : « Je crois que la date a été plus ou moins renvoyée à plus tard ». Une sortie qui a aussitôt entraîné une ferme mise au point de l'entourage de François Hollande et du ministre de l'écologie, Philippe Martin, prompts à réaffirmer que les engagements présidentiels « seront bien évidemment respectés ».

La réduction de 75 % à 50 % de la part de l'électricité d'origine nucléaire à l'horizon 2025 constituait le 41ème des « 60 engagements pour la France » du candidat Hollande. Un objectif réitéré par le chef de l'Etat le 20 septembre, dans son discours d'ouverture de la deuxième conférence environnementale pour la transition écologique. « Vous connaissez l'engagement que j'ai pris : réduire à 50% la part du nucléaire dans la production d'électricité à l'horizon 2025. Cela commence aujourd'hui. » Poursuivant : « Je rappelle que la centrale de Fessenheim sera fermée d'ici fin 2016 ».

« Arrêter une vingtaine de réacteurs »

Venue présenter, sur les ondes, le concours mondial d'innovation lancé le 2 décembre par François Hollande, et auquel elle est associée en qualité de présidente la commission « innovation 2030 », Mme Lauvergeon, ancienne conseillère de François Mitterrand, en a donc profité pour mettre en cause la feuille de route énergétique du gouvernement. A la fois sur le gaz de schiste - « Je crois, a-t-elle déclaré, que nous aurions intérêt à exploiter du gaz non conventionnel de façon écologique, plutôt que de recourir au charbon » - et, donc, sur l'atome. « On ne peut pas se permettre de passer de 75% d'énergie nucléaire à 50% d'ici 2025, affirme l'ex-patronne d'Areva (...) Cela poserait un problème grave (...) Cela voudrait dire arrêter une vingtaine de réacteurs. Je ne pense pas que cela soit réaliste aujourd'hui sur le plan économique et pratique. »

« Je suis le ministre qui a en charge le nouveau mix énergétique et mon objectif reste celui qui m'a été fixé par le chef de l'Etat, c'est-à-dire d'obtenir cette réduction à 50% de la part d'électricité produite par l'énergie nucléaire à l'horizon 2025 », a vertement réagi Philippe Martin. S'agissant d'un éventuel report de calendrier évoqué par Mme Lauvergeon, le ministre de l'écologie a précisé : « C'est peut-être dans sa tête mais pas dans la mienne ».

« Energies du passé »

Les commentaires ne se sont pas fait attendre. « Anne Lauvergeon préfère la conservation à l'innovation », raille Denis Baupin, député Europe Ecologie-Les Verts et vice-président de l'Assemblée nationale. « On aurait pu penser que devenue présidente de la commission « innovation 2030 », l'ancienne présidente d'Areva privilégie dorénavant les industries et énergies d'avenir et non celles du passé, poursuit-il. Ses déclarations montrent qu'il n'en est rien et jettent un halo bien poussiéreux sur sa conception de l'innovation. »

Le député écologiste voit aussi dans les propos de Mme Lauvergeon « une bien faible confiance en la capacité d'innovation des énergéticiens français, une faible connaissance des mutations énergétiques en œuvre chez nos voisins et une forme de mépris du travail de tous ceux qui (...) ont élaboré des scénarios énergétiques qui montrent comment la France peut passer à 50% de nucléaire en 2025 ».

« Rupture technologique »

Fait notable, le député PS Jean-Yves Le Déaut (Meurthe-et-Moselle) émet également des doutes sur la possibilité d'atteindre l'objectif de 50% « sans rupture technologique ». « On n'a que 12 ans pour réussir et pour nous il y a des inconnues », souligne M. Le Déaut, qui cite notamment les « économies d'énergie » à réaliser, ou la nécessité de disposer d'énergies alternatives « à prix équivalent au marché ».

Les électriciens sur la défensive

Au-delà de ces prises de position, la question des modalités d'un abandon partiel et progressif de l'atome par la France reste entière. Un calcul simple conclut que réduire d'un tiers la part du nucléaire dans le mix électrique national conduit à fermer un tiers des 58 réacteurs du parc hexagonal, soit une vingtaine de réacteurs. C'est le chiffre évoqué par Mme Lauvergeon et c'est celui qui circule parmi les experts. Un tel scénario est vivement combattu par l'Union française de l'électricité (UFE) et, spécialement, par EDF, qui entend bien conserver intact son potentiel de production d'énergie nucléaire. Son PDG, Henri Proglio, explique à qui veut l'entendre que, du fait de la croissance de la consommation d'électricité, la part du nucléaire chutera mécaniquement à 50%, sans qu'il soit nécessaire de fermer aucun réacteur, en 2025. A cette échéance, argumente-t-il, « le pays comptera 6 millions d'habitants supplémentaires », et « le parc nucléaire, complété de l'EPR de Flamanville, ne couvrira que la moitié des besoins des particuliers et des entreprises ».

Jeu à somme nulle

La sobriété et l'efficacité énergétiques d'une part, l'essor des filières renouvelables d'autre part, seront bien sûr des paramètres déterminants de la future équation énergétique de la France. En tout état de cause, la future loi sur la transition énergétique – qui n'est plus attendue, au mieux, avant l'automne 2014 – ne fixera pas une liste de réacteurs à fermer. Le texte, a indiqué François Hollande lors de la conférence environnementale, se bornera à poser « le principe d'un plafonnement à son niveau actuel de notre capacité de production nucléaire ». Ce qui laisse supposer un « jeu à somme nulle » : l'arrêt des deux réacteurs alsaciens de Fessenheim (d'une puissance de 900 Mégawatts (MW) chacun), en contrepartie de la mise en service de l'EPR de Flamanville (d'une puissance de 1 600 MW).

La loi devrait aussi donner à l'Etat les moyens de « maîtriser la diversification de notre production d'électricité selon les objectifs que la nation, souverainement, aura choisis ». Des moyens qui lui font aujourd'hui défaut, seuls l'opérateur – EDF –, pour des raisons de politique industrielle, ou l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), pour des motifs de sûreté, étant actuellement fondés à fermer une installation nucléaire. Mais la sortie partielle du nucléaire reste toujours à programmer.

Document 11

Japon : le nouveau plan énergétique à long terme remet le nucléaire au programme

L'orientation « zéro nucléaire » décrétée par un précédent gouvernement japonais de centre-gauche après la catastrophe atomique de Fukushima ne figure plus dans le nouveau plan énergétique à long terme qui remet clairement l'énergie nucléaire au programme et n'exclut pas la construction de nouveaux réacteurs, selon des fuites dans la presse. Conformément à la position pro-nucléaire du Premier ministre Shinzo Abe revenu au pouvoir fin 2012, le document affirme que « l'énergie nucléaire est une importante énergie de base », selon les éléments publiés dans le quotidien Nikkei.

Dans la nouvelle mouture qui sera soumise prochainement à l'approbation du gouvernement, il n'est plus fait mention d'un pourcentage d'énergie nucléaire dans la production totale d'électricité à un horizon donné, mais l'option « zéro » est clairement abandonnée.

La préoccupation de la commission qui a préparé le plan est essentiellement économique.

L'arrêt total des 50 réacteurs de l'archipel a forcé les compagnies à faire tourner à plein régime leurs installations thermiques et donc à augmenter leurs importations de pétrole et gaz naturel.

La flambée de la facture a entraîné un déficit commercial d'une ampleur colossale et d'une durée sans précédent.

Pour compenser leurs frais, les compagnies ont fortement augmenté le prix de l'électricité.

Qui plus est, la commission insiste aussi sur le fait que les centrales atomiques émettent moins de gaz à effet de serre que les installations thermiques.

Par ailleurs, alors que figurait clairement dans la version antérieure qu'aucun nouveau réacteur ne serait construit, cette affirmation a été supprimée dans la nouvelle mouture, laissant sous-entendre que des tranches supplémentaires pourraient être construites. Le fait est que vu l'âge actuel des réacteurs si aucun n'était renouvelé ni leur durée d'exploitation prolongée, la capacité des installations d'énergie nucléaire chuterait à partir des décennies 2020-2030 et serait nulle à l'aube des années 2050.

Le document plaide aussi pour une intensification de l'usage des énergies naturelles renouvelables, afin de lutter contre le réchauffement climatique. Il souligne cependant que se pose un problème de mise à jour des réseaux électriques pour gérer de façon rationnelle la diversité des modes de production dont certains (éolien, solaire) sont instables. Toutes ces orientations correspondent à l'opinion émise par M. Abe. Depuis un an qu'il est en poste, il a manifesté à maintes reprises sa volonté de relancer des réacteurs nucléaires dans l'archipel.